DELIBERATION N° DFCG/2026/301

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20261012-342390-DE-1-1
Date de réception en préfecture le 19 octobre 2026

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 12 OCTOBRE 2026
SEANCE DU 12 OCTOBRE 2026

Suite à la convocation en date du 28 septembre 2026
LE CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Jean-Luc DARCOURT, Christine DECODTS, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Axelle DOERLER-DESENNE, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michel GACEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Eric LAVALLEE, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Michel PLOUY, Christian POIRET, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Jean-Luc DARCOURT, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART donne pouvoir à Frédérique SEELS, Régis CAUCHE donne pouvoir à Barbara COEVOET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Françoise MARTIN, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Laurent PERIN donne pouvoir à Stéphanie BOCQUET, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Christian POIRET, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Eric LAVALLEE, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Michel GACEM.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Claudine DEROEUX, Marie-Hélène QUATREBOEUFS.

Absent(e)(s) : Valentin BELLEVAL, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Laurent DEGALLAIX, Agnès DENYS, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Eric RENAUD.

OBJET : Répartition du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP) 2026

Vu le rapport DFCG/2026/301

Publié sur le site lenord.fr le 19 octobre 2026

DECIDE à la majorité:

- de valider les critères de répartition du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP), tels que précisés dans le rapport ;

- d'approuver la répartition du FDPTP au titre de l'année 2026, conformément à l'annexe ci-jointe ;

- d'autoriser Monsieur le Président à prendre tous engagements et à signer tous actes, conventions et documents nécessaires à l'exécution du rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 02.

55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame CONSEIL et Monsieur DIEUSAERT.

Messieurs GACEM (porteur du pouvoir de Madame ZOUGGAGH), PLOUY et RINGOT présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte du pouvoir de Madame ZOUGGAGH pour cette affaire.

Vote intervenu à 16 h 05.

Au moment du vote, 54 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	14
Absents sans procuration :	14
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	68 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions :	16 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)
Total des suffrages exprimés :	52
Majorité des suffrages exprimés :	27
Pour :	44 (Groupe Union Pour le Nord ; Mesdames BAILLEUL et DECODTS, non-inscrites)
Contre :	8 (Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !)

Signé électroniquement

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Eric LECAT